



POLICE GENDARMERIE

ALLIANCE EXIGE UNE PARITE STRICTE !!!

Réunion à la D.G.P.N du 27/04/2009

Une délégation d'Alliance police Nationale, composée de Jean-Claude DELAGE, Secrétaire Général, Frédéric LAGACHE, Secrétaire Général Adjoint et Laurent LACLAU-LACROUTS, Conseiller Spécial, a participé à une nouvelle réunion du groupe de travail Parité Police Gendarmerie présidé par M. PERRIN, Directeur de Cabinet du D.G.P.N.

Lors de cette réunion, a été abordée la méthodologie des travaux dans le cadre des sous-groupes, « Missions / Structures » et « Statutaire / Indemnitaire ».

Nous avons confirmé notre position rappelant que nous ne pouvions discuter sur la base du rapport erroné portant sur la parité globale.

Face à la détermination de l'ensemble des organisations syndicales, l'Administration a souhaité que chacun présente ses propositions afin de les étudier : des réunions bilatérales seront organisées afin que chaque organisation puisse présenter ses revendications.

Une synthèse sera établie et communiquée à l'ensemble de la parité syndicale lors de la prochaine réunion du groupe de travail.

ALLIANCE a rappelé que ses propositions (déroulement de carrière, 75% SNCF, prime de logement, rapprochement structurel...) avaient déjà été remises au Ministre le 03 février 2009 et que nous sommes donc prêts, dès demain, à toute négociation bilatérale avec l'Administration.

La Direction générale a évoqué divers autres sujets actuellement à l'étude, et qui feront l'objet de réunions spécifiques :

- Le procès-verbal électronique
- La pré-plainte en ligne
- La carte professionnelle électronique
- Les fichiers Police
- La Police d'agglomération

ALLIANCE POLICE NATIONALE refuse tout concept de parité globale et exige la mise en œuvre d'une parité stricte entre les deux Directions.